Nouvelle Brèves du G.F.C.P.

SECOND APPEL A COMMUNICATIONS
RJC 2001
QUATRIEMES RENCONTRES JEUNES CHERCHEURS EN PAROLE
FPMs - UMH
Mons (Belgique), 11-14 septembre 2001

La quatrième édition des Rencontres Jeunes Chercheurs en Parole, RJC 2001, se tiendra à Mons en Belgique du 11 au 14 septembre 2001.
Cette manifestation, parrainée par le Groupe Francophone de la Communication Parlée (GFCP), donne aux doctorants ou jeunes docteurs l,occasion de se rencontrer, de présenter leurs travaux et d,échanger sur les domaines divers et variés de la Parole.
Deux types de communications seront proposés:
• Sessions affichées où les jeunes chercheurs pourront exposer leurs travaux en cours• • Sessions orales dédiées aux doctorants en fin de thèse désirant exposer plus en détail leurs travaux, en vue de leur soutenance de thèse.•
Ces journées sont aussi ouvertes aux jeunes chercheurs désirant simplement assister aux présentations sans proposer eux-mêmes une communication.

Communications

Les propositions de communication, composées d,un texte de 2 à 4 pages A4 maximum, seront à envoyer, avant le 30 avril 2001. Un comité de lecture, composé de scientifiques du domaine, examinera les textes et communiquera à chaque participant ses remarques éventuelles. Les meilleurs articles seront proposés pour publication dans la Revue PArole.
Les textes seront envoyés en attachement sous forme électronique (formathttp://tcts.fpms.ac.be/rjc/word/rjc2001.doc Word ou <http://tcts.fpms.ac.be/rjc/latex/> LateX/Poscript) à : <mailto:rencontres2001@rjc-parole.org> rencontres2001@rjc-parole.org. Un recueil des textes sera publié et distribué à l,issue de ces rencontres.

Inscriptions

L'inscription aux RJC 2001 est gratuite et s,effectue directement par le site Web des <http://tcts.fpms.ac.be/rjc/inscription.html> Rencontres Jeunes Chercheurs 2001:

Bourses

Des bourses couvrant une partie des frais de séjour et/ou de déplacement pourront être accordées, en nombre limité, sur demande des participants. La date limite pour la demande de bourse est fixée au 30 avril 2001.

Dates importantes

• Date limite de soumission : 30 avril 2001• Date limite de demande de bourse : 30 avril 2001• Date limite d,inscription :1er juillet 2001 • Les rencontres à Mons 11 au 14 septembre 2001•
Pour la bonne organisation de ces rencontres, merci de vous inscrire le plus rapidement possible, même si vous nous envoyez votre article de communication par la suite.

Nos thèses : passées et futures…

Selim YILMAZ : ***Le système hypothétique en turc de la morpho-syntaxe à l'énonciation***
Thèse de doctorat en Sciences du Langage, Université Paris III, CLF (EA 1483), Novembre 2000.
Directeur de recherche : M.-A. Morel (Paris III)
Jury : M.-A. Morel (Paris III), A. Rialland (Paris III), L. Danon-Boileau (Paris V), A. Delaveau (Paris X), R. Dor (INALCO).
Mel : selim-yil@iname.com
Cette thèse présente une étude distributionnelle des structures hypothétiques en turc contemporain, à savoir le turc de Turquie. Les hypothétiques contiennent systématiquement une marque explicite qui est " -sE " : ce suffixe est toujours associé à un prédicat (verbal ou nominal) qui se trouve à la finale de la protase (P1). Dans ce système relationnel à deux propositions (P1~P2), nous avons analysé la relation prédicative entre la protase et l'apodose. Cette relation se réalise essentiellement par des marques modo-temporelles qui explicitent le lien entre l'hypothétique et les autres modalités (déontique, optative, assertive, etc.). Dans l'ensemble, notre méthode d'analyse et d'interprétation se

fonde sur trois perspectives : la *morpho-syntaxe*, l'*intonation*, et l'*énonciation*. Le point de départ étant la morpho-syntaxe, l'objectif est de déterminer les catégories d'hypothétiques à l'aide des propriétés intonatives et des valeurs énonciatives. Pour ce faire, il nous a fallu constituer un long corpus oral de dialogue dont la transcription nous a fourni une centaine d'hypothétiques en " -se ". Toutes les hypothétiques ont été étudiées dans des énoncés assez longs vu l'importance du contexte. Le travail se compose de trois parties : 1) Typologie du turc et de l'énoncé oral spontané, 2) Les hypothétiques standards en " -sE ", 3) Hypothétiques en " -sE " et autres opérations. Cette thèse montre que le système hypothétique du turc non seulement met en jeu un système de relation (fonction de " -sE "), mais aussi illustre le fonctionnement des trois positions syntaxiques : la *position initiale* (ligateur), la *position centrale* (pause), et la *position finale* (prédicat / intonation) : d'où la complémentarité des marques des différents plans. Ce sont effectivement ces trois positions syntaxiques - et notamment la dernière - qui vont définir la valeur énonciative de l'hypothétique, et expliciter l'attitude de l'énonciateur vis-à-vis de l'autre (co-énonciation / co-locution).

Mots-cles : condition, énonciation, hypothétique, intonation, modalité, morpho-syntaxe, protase, suffixe, supposition, turc

Arsun Uras Yilmaz

Université Hacettepe - Ankara - Turquie (arsun@hacettepe.edu.tr)

REALISATIONS LINGUISTIQUES DES PREDICATS D'ATTRIBUTION DE PROPRIETE EN TURC CONTEMPORAIN

ETUDE MORPHO-SYNTAXIQUE, INTONATIVE ET ENONCIATIVE

(Thèse de doctorat présentée et soutenue en 1998 à Paris III, sous la direction de Mary-Annick Morel et Laurent Danon-Boileau)

Dans ma thèse, j'analyse les prédicats nominaux et verbaux à valeur d'*attribution de propriété* dans une langue agglutinante comme le turc (de Turquie) qui fonctionne par le système de suffixation. Le titre indique qu'il s'agit bien d'une attribution de propriété par la présence d'une relation prédicative entre deux constituants dont le premier est celui qui subit le procès d'attribution; c'est généralement le *sujet*, et l'autre est un *élément attributif*; celui qui attribue la propriété au sujet.

Dans les exemples écrits et dans les énoncés oraux que je divise en paragraphes, je démontre que le prédicat turc, de nature nominale ou verbale, peut se réaliser par quelques constructions morphologiques et/ou intonatives. Dans les énoncés de l'oral spontané, je présente les structures intonatives des prédicats nominaux et verbaux en les interprétant sur le plan énonciatif à l'aide des tracés mélodiques. Ma thèse se constitue de trois chapitres principaux : I) Le premier chapitre concerne la présentation du système de fonctionnement de la prédication dans la proposition verbale et attributive, II) Le deuxième chapitre concerne les traits intonatifs et énonciatifs des prédicats d'attribution de propriété "sans marqueur explicite" (∩). III) Le troisième chapitre concerne les traits intonatifs et énonciatifs des prédicats de mise en relation de deux éléments avec la marque prédicative "OL-".

Mes références essentielles sont L. Bazin, J. Deny (grammaire et linguistique turques), E. Benveniste (phrase nominale, copule), Tesnière (connexion), J.-P. Desclés (détermination référentielle, repérage), Cl. Hagège (relateur). Dans les chapitres II et III consacrés principalement aux analyses intonatives et énonciatives des prédicats, je me base particulièrement sur les principes théoriques de l'intonation et de l'énonciation de M.-A. Morel et L. Danon-Boileau.

Le prédicat d'attribution de propriété qui est souvent traduit en français par le verbe "être", a principalement deux réalisations linguistiques morphologiquement différentes : 1. La première est la prédication nominale analysée sous le titre de "Prédicat d'attribution de propriété *sans marqueur explicite*", 2. La seconde est la prédication verbale analysée sous le titre de "Prédicat de mise en relation de deux éléments *avec la marque prédicative OL-* ". Il est alors apparu que : a) les marques suprasegmentales sont indispensables pour assurer la cohésion de la prédication nominale (ø), b) les constituants segmentaux sont le plus souvent suffisants pour assurer la cohésion de la prédication verbale (avec OL-). Dans la prédication nominale, j'ai remarqué que la fonction prédicative est assurée

par *l'intonation*, alors que dans la prédication verbale, il y a plutôt *complémentarité des marques segmentales* et de *l'intonation* en raison de l'explicitation et de l'enchaînement des marques morphologiques de nature prédicative.

Au niveau de l'*énonciation* (position de l'énonciateur par rapport à T°), dans la prédication nominale, il y a une activité de l'énonciateur au moment de l'énonciation (T°); le degré de certitude de l'énoncé est asserté. D'autre part, dans la prédication verbale, il y a un regard de l'énonciateur sur le procès (antériorité, T°, postériorité), il prend position par rapport à ce qu'il évoque (modalité); il y a aussi prise de position vis-à-vis du degré de vérité et de certitude.

Finalement, je souligne qu'en turc, ces deux types de prédication présentent des caractéristiques qui entraînent des *phénomènes linguistiques* à valeurs sémantiques d'une part comme 'attribution' et 'existence', et d'autre part comme 'détermination', 'identification', 'localisation',... De ce fait, les réalisations linguistiques des prédicats nominaux et verbaux sont très riches avec plusieurs variations, non seulement sur le plan *morpho-syntaxique* mais aussi sur le plan *intonatif* et *énonciatif*.

Thèse soutenue le 1er décembre 2000, au CLF, Univ. Paris 3

Contribution à l'étude des pauses silencieuses et des phénomènes dits "d'hésitation " en français oral spontané. Etude sur un corpus de récits en classe de français.

par Maria CANDEA

Composition du jury : Martine ADDA-DECKER (LIMSI, examinatrice), Alain DESCHAMPS (Paris 7, rapporteur), Danielle DUEZ (CNRS/LPL, rapporteur), Mary-Annick MOREL (Paris 3, directeur), Jacqueline VAISSIERE (Paris 3, examinateur)

Ce travail porte sur les phénomènes dits " d,hésitation " en français oral non lu, qu,il serait préférable d,appeler " marques du travail de formulation ", à savoir : le *euh*, l,allongement final significatif, la répétition et l'autocorrection immédiate. Une importance particulière est accordée à la combinatoire de ces marques entre elles et avec la pause silencieuse. L'étude montre que les pauses silencieuses subséquentes à un *euh* ou à un allongement dit " d'hésitation ", ainsi que les pauses silencieuses insérées entre les deux termes d,une répétition, forment une classe à part : nous les avons appelées "pauses non structurantes " car elles font partie de la marque qui les précède et elles ne contribuent pas à la hiérarchisation et à la démarcation des constituants. Pour chacune des quatre marques envisagées nous avons étudié sa durée et celle de la pause subséquente, ses combinaisons avec une autre marque et ses occurrences à l,intérieur de sites mixtes d,accumulation de marques, ses contextes lexicaux et sa distribution (intono)syntaxique ; les configurations les plus fréquentes comme les plus rares sont répertoriées. Des différences significatives entre les marques, notamment en ce qui concerne la durée et la combinaison avec les mots pleins/mots outils, ont été mises en évidence. Les résultats confortent l,hypothèse de l'existence d,un micro-système régulier des marques dites " d'hésitation " en français, obéissant à un certain nombre de contraintes. L,analyse prend appui sur les études précédentes, encore rares, de ces marques en français ; elle tente de vérifier, nuancer et enrichir certaines hypothèses déjà formulées, à partir d,un corpus de 70 minutes d,enregistrement de récits non lus en classe de français. L'étude contribue en outre à mieux cerner les représentations que les locuteurs ordinaires ont de ces phénomènes et à mieux connaître leur perceptibilité. **Mots-clés :** Phonétique, prosodie, production, pause silencieuse, hésitation, travail de formulation, français oral non lu, durée, combinatoire.

Maria Candéa
A.T.E.R.
Centre de Linguistique Française
Univ. Paris III - Sorbonne Nouvelle
13, rue Santeuil
75005 Paris

François DAUSSE, (FDausse@aol.com).

Titre Thèse : **Ecrit et intonation ; le Thème à l'écri**t.

Date et heure de soutenance : 9 mars 2001, 09h30.

Lieu : U. F. R. du Monde Anglophone, 5 rue de l'Ecole de Médecine PARIS V°,

Grand Amphi.
Directeurs : M-A MOREL, C. DELMAS, Université Paris III.
Rapporteurs : H. NOLKE, Université d'Aarhus (Danemark) et A. DESCHAMPS,
Université Paris VII.

Résumé :
En prenant comme point de départ le fait que tout écrit se saisit de manière dynamique par la lecture, nous montrons que le schéma de communication de l'écrit repose sur l'absence du co-locuteur (qui ne peut intervenir) mais sur sa présence sous forme de co-énonciateur. L'énonciation différée de l'écrit repose sur une pré-syntaxisation qui sera actualisée lors de la lecture. L'écriture n'est qu'une prise en note d'une énonciation pré-construite grâce à une linéarisation du niveau syntaxique tandis que l'énonciation n'est notée qu'indirectement : la ponctuation délimite les segments où un traitement spécial de l'énonciation est nécessaire. L'étude de la Virgule confirmera cette approche, tout en précisant l'une de ses fonctions : le marquage du changement de thème syntaxique par la mise en virgule du segment n'appartenant pas à la phrase.